

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : deconex SOLARSEPT  
Révision : 08.02.2017  
Date d'édition : 02.10.2018

Version : 11.1.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

deconex SOLARSEPT

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

Désinfectant

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Producteur

Borer Chemie AG

Rue : Gewerbestrasse 13

Code postal/Lieu : 4528 Zuchwil

Pays : Schweiz

Téléphone : +41 32 686 56 00

Telefax : +41 32 686 56 90

Contact pour informations : [product.safety@borer.ch](mailto:product.safety@borer.ch)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre suisse d'information toxicologique

24 heures numéro d'urgence: 145

Appels depuis l'étranger d'urgence: +41 44 251 51 51

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 3 ; H412 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 3 ; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Eye Dam. 1 ; H318 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1 ; Provoque des lésions oculaires graves.

Flam. Liq. 2 ; H225 - Liquides inflammables : Catégorie 2 ; Liquide et vapeurs très inflammables.

STOT SE 3 ; H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Catégorie 3 ; Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

##### Pictogrammes des risques



Flamme (GHS02) · Corrosion (GHS05) · Point d'exclamation (GHS07)

##### Mention d'avertissement

Danger

##### Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0

PROPANE-1-OL ; N°CAS : 71-23-8

##### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : deconex SOLARSEPT  
Révision : 08.02.2017  
Date d'édition : 02.10.2018

Version : 11.1.0

H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils de prudence</b>	
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.

### 2.3 Autres dangers

Aucune

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

PROPANE-2-OL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457558-25-XXXX ; N°CE : 200-661-7; N°CAS : 67-63-0

Poids :  $\geq 30 - < 100$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H336

PROPANE-1-OL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119486761-29-XXXX ; N°CE : 200-746-9; N°CAS : 71-23-8

Poids :  $\geq 15 - < 30$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Dam. 1 ; H318 STOT SE 3 ; H336

3-AMINOPROPYLE-DODECYLE-PROPANEDIAMINE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119980592-29 ; N°CE : 219-145-8; N°CAS : 2372-82-9

Poids :  $< 1$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 3 ; H301 STOT RE 2 ; H373 Skin Corr. 1A ; H314 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

#### Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Ne pas retirer les croûtes du produit qui se sont formées sur la peau par des gestes brusques ou à l'aide de solvants. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

#### En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Boire beaucoup d'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Appeler un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

**Nom commercial du produit :** deconex SOLARSEPT  
**Révision :** 08.02.2017  
**Date d'édition :** 02.10.2018

**Version :** 11.1.0

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant mousse résistante à l'alcool Jet d'eau pulvérisée Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie il se forme des gaz toxiques

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

### 5.4 Indications diverses

Aucune

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition. Respecter les consignes de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir Chapitre 7, 8 et 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Assurer ventilation suffisante. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter les projections. Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8).

#### Mesures de protection

##### Mesures de lutte contre l'incendie

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Collecter la fuite de liquides dans des armoires équipées de cuvettes montées sur roulettes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

**Température de stockage :** Température optimale de conservation 20°C. Pour de plus amples détails, voir la notice du produit.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

**Nom commercial du produit :** deconex SOLARSEPT  
**Révision :** 08.02.2017  
**Date d'édition :** 02.10.2018

**Version :** 11.1.0

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs DNEL/DMEL et PNEC

##### DNEL/DMEL

Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Salarié) ( 3-AMINOPROPYLE-DODECYLE-PROPANEDIAMINE ; N°CAS : 2372-82-9 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	2.35 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Salarié) ( 3-AMINOPROPYLE-DODECYLE-PROPANEDIAMINE ; N°CAS : 2372-82-9 )
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	0.91 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

##### Protection de la peau

Porter des gants résistant aux solvants. porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. Matériau approprié caoutchouc butyl Temps de rupture: 8 h (quart complète) Epaisseur du matériau des gants 0.4 mm

##### Protection corporelle

En cas d'une fine répartition/pulvérisation/nébulisation: résistant aux solvants Protective equipment.

##### Protection respiratoire

s'assurer d'une ventilation suffisante particulièrement dans les espaces fermés. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Appareil de protection respiratoire approprié Masque complet/demi-masque/quart de masque (NF EN 136/140) à filtre anti-gaz/vapeur Type de filtre: A en cas d'exposition prolongée ou plus intense ou lors d'une pulvérisation porter un appareil de protection respiratoire autonome. En cas d'une fine répartition/pulvérisation/nébulisation: Port d'une protection respiratoire conforme EN529.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect :** liquide  
**Couleur :** clair, incolore  
**Odeur :** Isopropanol

#### Données de sécurité

<b>Température de fusion/plage de fusion :</b>			négligeable
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b>	( 1013 hPa )	env.	78 °C
<b>Température de décomposition :</b>		>	230 °C
<b>Point éclair :</b>		env.	12 °C
<b>Température d'ignition :</b>		env.	425 °C
<b>Limite inférieure d'explosivité :</b>		env.	2 Vol-%
<b>Limite supérieure d'explosivité :</b>		env.	13 Vol-%
<b>Pression de vapeur :</b>	( 25 °C )	env.	45 hPa
<b>Densité :</b>	( 20 °C )		0.9 g/cm <sup>3</sup>

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : deconex SOLARSEPT  
Révision : 08.02.2017  
Date d'édition : 02.10.2018

Version : 11.1.0

Test de séparation des solvants :	( 20 °C )		non déterminé	
Solubilité dans l'eau :	( 20 °C )	>	100	g/l
pH :			non applicable	
log P O/W :		<	3	
Temps d'écoulement :	( 20 °C )		non déterminé	DIN gobelet 4 mm
Viscosité :	( 20 °C )	env.	2.5	mPa.s
Densité relative de la vapeur :	( 20 °C )		2	(air = 1)
Indice d'évaporation :			11	(Éther = 1)
Vitesse d'évaporation :			non déterminé	
Solides inflammables :	Non applicable.			
Gaz inflammables :	Non applicable.			
Liquides comburants :	Non applicable.			
Propriétés explosives :	Non explosif conforme EU A.14.			

### 9.2 Autres informations

Aucune

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Ce matériau est combustible et risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources d'inflammation (p.ex. décharges d'électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques).

### 10.5 Matières incompatibles

Aucun(e) n'est connu(e).

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. 67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Effets aigus

##### Toxicité orale aiguë

Paramètre :	ATEmix calculé
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 7000 mg/kg

##### Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre :	CL50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )
Voie d'exposition :	Par inhalation (vapeur)
Espèce :	Rat
Dose efficace :	72.6 mg/l
Temps d'exposition :	4 h
Paramètre :	CL50 ( PROPANE-1-OL ; N°CAS : 71-23-8 )
Voie d'exposition :	Par inhalation (vapeur)
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 39.1 mg/l

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : deconex SOLARSEPT  
Révision : 08.02.2017  
Date d'édition : 02.10.2018

Version : 11.1.0

Temps d'exposition : 4 h  
Paramètre : CL50 ( PROPANE-1-OL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Voie d'exposition : Par inhalation (vapeur)  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 39.1 mg/l  
Temps d'exposition : 1 h

### Effet irritant et caustique

Provoque des lésions oculaires graves.

#### Irritation primaire de la peau

Paramètre : Irritation primaire de la peau ( 3-AMINOPROPYLE-DODECYLE-PROPANEDIAMINE ; N°CAS : 2372-82-9 )  
Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE 404

Yeux: irritation, rougeur brève et gonflement de la conjonctive.

#### Irritation des yeux

Yeux: irritation, rougeur brève et gonflement de la conjonctive.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### 11.4 Autres effets néfastes

Aucun(e) n'est connu(e).

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

##### Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : EC50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Espèce : Algues  
Dose efficace : > 100 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h

Paramètre : EC50 ( PROPANE-1-OL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Espèce : Daphnie  
Dose efficace : 3644 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h

Paramètre : EC50 ( PROPANE-1-OL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Espèce : Algues  
Dose efficace : 3100 mg/l  
Temps d'exposition : 168 h

Paramètre : EC50 ( 3-AMINOPROPYLE-DODECYLE-PROPANEDIAMINE ; N°CAS : 2372-82-9 )  
Espèce : Daphnie  
Dose efficace : 0.073 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Biodégradation

Paramètre : Décomposition biologique d'après OECD  
Dose efficace : > 90 %

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

Nom commercial du produit : deconex SOLARSEPT  
Révision : 08.02.2017  
Date d'édition : 02.10.2018

Version : 11.1.0

## 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## 12.7 Autres informations écotoxicologiques

Demande chimique en oxygène (DCO) : non utilisable

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit/de l'emballage

Sous observation des prescriptions locales officielles

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ONU 1987

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

ALCOOLS, N.S.A. ( PROPANE-2-OL · PROPANE-1-OL )

#### Transport maritime (IMDG)

ALCOHOLS, N.O.S. ( PROPAN-2-OL · PROPAN-1-OL )

#### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

ALCOHOLS, N.O.S. ( PROPAN-2-OL · PROPAN-1-OL )

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 3  
Code de classification : F1  
Danger n° (code Kemler) : 33  
Code de restriction en tunnel : D/E  
Réglementations particulières : LQ 1 | · E 2  
Étiquette de danger : 3

#### Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 3  
Numéro EmS : F-E / S-D  
Réglementations particulières : LQ 1 | · E 2  
Étiquette de danger : 3

#### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 3  
Réglementations particulières : E 2  
Étiquette de danger : 3

### 14.4 Groupe d'emballage

II

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : deconex SOLARSEPT  
Révision : 08.02.2017  
Date d'édition : 02.10.2018

Version : 11.1.0

### de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

#### 16.1 Indications de changement

02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 08. Valeurs limites au poste de travail

#### 16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

#### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

#### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

#### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

#### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.